

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 décembre 2022

Etaients présents: Marc PERRIN, maire, Anne-Sophie AUROUSSEAU, François BREUGNOT, Marc DANGUIS, Danièle JEANGUYOT, Thérèse PERRARD, Denis LAUFÉRON, Grégory SIROU.

Absents excusés : Thérèse PERRARD a donné procuration à Marc DANGUIS ? Philippe PERRUCHET a donné procuration à Marc PERRIN.

Lecture du compte rendu de la séance précédente.

I / LOCATION LOGEMENT DE LA POSTE

Le logement de la Poste est loué à Mme BILLIEN Christiane pour un loyer mensuel de 370 € à compter du 1^{er} janvier 2023.

En échange de travaux réalisés, le conseil décide d'accorder un mois de loyer gratuit.

II/ INVESTISSEMENTS 2023 : OUVERTURE DE CREDITS

M. le Maire informe le conseil de la possibilité d'ouvrir des crédits en investissement pour la période allant du 1^{er} janvier à la date de vote du budget à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2022 (montant permettant de régler le cas échéant des dépenses d'investissement avant le vote du budget) .

Le conseil donne son accord pour un montant de 31 750 €

III/ TARIF GARDERIE MONTIGNY

A compter du 1er janvier le tarif horaire est fixé à 1 € au lieu de 0,80 €, sans possibilité de tarif dégressif.

IV/ DATE DE VOEUX 2023

Tous les habitants sont conviés aux vœux de la Municipalité le samedi 7 janvier à 18 heures dans la salle communale.

V/ QUESTIONS DIVERSES

-L'achat du broyeur d'accotements a été finalisé auprès des Ets Buchez à Moulins-Engilbert.

- Adressage : l'entreprise "SIGNANET" de Decize nous annonce du retard dans la livraison et la pose des panneaux.

Pour extrait conforme,
Le Maire,